

Réf: Dossier N° : 49577

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « TROMPETTE COMMUNICATION » en abrégé «T COM »

Siège social : ABIDJAN - ADJAME ADJAME EDIPRESSE

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08 Mai 2018, et enregistrés au CEPICI le 14 Mai 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « TROMPETTE COMMUNICATION » en abrégé «T COM ».

Objet: Communication, impression numérique , évènementiels , import-export..Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - ADJAME ADJAME EDIPRESSE

GERANT: Madame SAO LAGALET MARIE HIPPOLYTE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-12486 du 14/05/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°12955 du 14/05/2018

Pour Avis

Le CEPICI

